MODULE 7 L'ARRIVÉE MASSIVE



Résumé	
Objectifs pédagogiques	2
Messages clés	2
Préparation	2
Structure du Module 7	2
Activité 1 - Principes clés de protection dans les situations d'arrivées massives	3
Activité 2 - Jeu de rôles en Boringia	5
Document 1 - Carte de Boringia	9
Document 2 - La situation actuelle en Boringia	10
Document 3 - Jeu de rôles : Rôle du gouvernement de Boringia	11
Document 4 - Jeu de rôles : Rôle de la Société boringienne de la Croix-Rouge	12
Document 5 - Jeu de rôles : Rôle du Conseil boringien des ONG humanitaires	13
Document 6 - Jeu de rôle : Rôle du HCR en Boringia	15
Document 7 - 'Comment négocier ?'	17

Résumé

Dans les précédents modules, les participants ont entendu parler de deux principes clés qui s'appliquent dans les situations d'arrivées massives – la reconnaissance à première vue (prima facie) et le principe du non-refoulement.

Ce module a pour objectif d'expliquer le contexte de ces principes et des **normes pertinentes qui** s'appliquent dans les situations d'arrivées massives. Il tente également de faire comprendre les étapes de toute situation d'arrivée massive et de faire le lien entre les risques en termes de protection et les réponses pertinentes nécessaires pour chaque étape. L'accent est mis sur l'application pratique des principes et des normes.

Ce module s'articule autour d'un **jeu de rôles** destiné à mettre ensemble les différentes perspectives d'action et responsabilités des divers acteurs impliqués dans une situation d'arrivée massive.

Selon la nature de l'arrivée massive, il peut s'agir – outre le gouvernement – des organisations non gouvernementales, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du HCR. Dans certains cas, la police, l'armée, le personnel national chargé des secours en cas de catastrophe seront également concernés.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette session, les participants seront en mesure de :

- Identifier certains des principaux problèmes de protection qui se posent en cas d'arrivées massives de réfugiés, par opposition aux arrivées individuelles;
- Déterminer qui est responsable de la protection des réfugiés dans ce genre de situation et réfléchir à la façon dont les acteurs devraient travailler ensemble.

Messages clés

- Dans les situations d'arrivées massives, la principale préoccupation en termes de protection est de permettre à ceux qui fuient d'entrer dans le pays et de ne pas être rejetés à la frontière, en violation du principe du non-refoulement. Ce principe s'applique à tous les pays – même s'ils ne sont pas Parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés;
- Dans les situations d'arrivées massives, le statut de réfugié est généralement accordé sur une base collective (à première vue ou *prima facie*) parce que les personnes ont généralement fui pour des raisons similaires;
- Les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés, les malades et les membres de famille séparés ont souvent des besoins de protection plus urgents que les autres dans une situation d'arrivée massive et doivent faire l'objet d'une attention particulière;
- La sécurité des réfugiés est primordiale et l'obligation de l'assurer incombe avant tout au gouvernement, avec le soutien du HCR, le cas échéant.

Préparation

- Photocopiez les documents suivants pour chaque participant : Document 1 Carte de Boringia et Document 2 – Jeu de rôles : La situation actuelle en Boringia. Faites suffisamment de copies des rôles pour chaque groupe ;
- Photocopiez le Document 7 « Comment négocier ? » pour chaque participant ;
- Etudiez les positions du HCR issues des Consultations mondiales et en particulier les conclusions sommaires du HCR du 7 juin 2004 "Ensuring International Protection and Enhancing International Cooperation in Mass Influx Situations";
- Etudiez les principaux documents récents relatifs aux arrivées massives.

Structure du Module 7					
Durée		Méthode	Ressources nécessaires		
Activité 1 – Principes clés de protection dans les situations d'arrivées massives Activité 2 – Boringia	10' 80'	Présentation Jeu de rôles	Diapositives Document 1 – Carte de Boringia Document 2 – La situation actuelle Documents 3 à 6 – Jeux de rôles Document 7 – "Comment négocier ?" Badges ou porte-noms pour la réunion		
Total : 90 minutes					

Activité 1 – Principes clés de protection dans les situations d'arrivées massives						
Durée		Méthode	Ressources nécessaires			
Principes clés de protection	10'	Présentation en séance	Diapositives			
Total : 10 minutes		plénière				

Note pour le formateur

- ✓ La plupart des points suivants sont tirés des **positions récentes du HCR** relatives à la question de la protection dans les situations d'afflux massif.
- ✓ **Les Conclusions du Comité exécutif** relatives aux afflux massifs représentent une bonne source d'indications disponibles sur le site Internet du HCR.
- ✓ Renvoyez les participants au Guide de terrain pour les ONG, partie « Les arrivées massives ».

Diapositive 1 : Les arrivées massives

Diapositive 2: Objectifs

- Identifier certains des principaux problèmes de protection qui se posent en cas d'arrivées massives de réfugiés, par opposition aux arrivées individuelles ;
- Déterminer qui est responsable de la protection des réfugiés dans ce genre de situation et réfléchir à la facon dont ces acteurs devraient travailler ensemble.

Diapositive 3 : Les caractéristiques des arrivées massives

Avant de présenter cette diapositive, demandez aux participants : Quelles sont les caractéristiques des arrivées massives ?

Inscrivez les réponses sur le tableau puis présentez la diapositive qui devrait reprendre beaucoup de points déjà évoqués.

Les arrivées massives ont tendance à partager la plupart des caractéristiques suivantes :

- De très nombreuses personnes arrivent de l'autre côté d'une frontière internationale ;
- Le taux d'arrivée est rapide :
- La capacité d'absorption ou de réponse des Etats d'accueil est insuffisante, en particulier pendant la phase d'urgence ;
- Les procédures individuelles d'asile, lorsqu'elles existent, ne sont pas en mesure de traiter un aussi grand nombre d'arrivées ;
- La tension est forte du fait de l'urgence de la situation, de l'ampleur des besoins, de la confusion en termes de responsabilités et des intrigues de pouvoir.

Diapositive 4 : Les principes de protection dans les situations d'arrivées massives

Le principe du non-refoulement s'applique dans les situations d'arrivées massives et, en tant que principe de droit international coutumier, il s'applique même quand le pays n'est pas Partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Les Etats ont l'interdiction de refouler les personnes qui demandent l'asile à leurs frontières. Un Etat ne saurait justifier une violation du principe du non-refoulement que dans des circonstances très rares et exceptionnelles, par

exemple lorsque le fait d'autoriser davantage de réfugiés à franchir ses frontières menacerait la sécurité de la nation.

La protection est une responsabilité partagée. Les Etats d'accueil doivent bénéficier d'une assistance de la part de la communauté internationale de telle sorte que la responsabilité de protéger les réfugiés soit partagée.

Le fait d'accorder un refuge à ceux qui fuient un autre pays ne doit pas être considéré comme une manifestation d'hostilité par le pays d'origine.

Il est essentiel de reconnaître spécifiquement les capacités variables des pays de premier asile pour encourager le partage des responsabilités entre les autres Etats.

Les capacités varieront tant à court terme qu'à long terme et il est crucial de prendre les mesures qui s'imposent.

La détermination collective est basée sur une détermination à première vue (*prima facie*). La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés prévoit la protection des personnes dans des situations d'arrivées massives. Cependant, compte tenu de l'impossibilité pratique d'appliquer des procédures d'asile individualisées, on accepte que des **mécanismes collectifs de protection** soient adoptés.

Cela montre que les personnes qui fuient dans le cadre d'un mouvement massif fuient en toute objectivité une situation génératrice de réfugiés telle que celles prévues par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ou les instruments régionaux relatifs aux réfugiés.

La reconnaissance à première vue (*prima facie*) et les mesures de protection temporaire **répondent à un besoin immédiat**.

Toutes les normes de protection s'appliquent. L'identification des personnes qui relèvent de l'exclusion de la protection de réfugié représente un défi particulier dans ces situations tout comme le fait d'assurer le caractère civil et la sécurité physique des réfugiés arrivant parmi un groupe. Des procédures claires doivent être instaurées pour traiter des cas qui relèvent de l'exclusion – par exemple, les personnes parties au conflit.

Les normes de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés s'appliquent en ce qui concerne la sécurité physique, la non-discrimination, la sécurité sociale ainsi que la **recherche de solutions durables** telles que le rapatriement librement consenti, la réinstallation et l'intégration locale.

Les acteurs fournissant une assistance dans les situations d'afflux massif devront suivre ces principes, en particulier pour les groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les mineurs non accompagnés, les personnes âgées, les handicapés et les minorités religieuses ou ethniques persécutées, le cas échéant.

Activité 2 – Jeu de rôles en Boringia						
Durée		Méthode	Ressources nécessaires			
Présentation du jeu de rôles	10'	plénière Travail de groupe	Diapositives Powerpoint ou schéma au tableau pour			
Installation et préparation du jeu de rôles Jeu de rôles			présenter la scène Document 1 – Carte de Boringia Document 2 – La situation actuelle en Boringia			
Restitution et discussion Récapitulatif	25' 5'		Documents 3 à 6 – Rôle du gouvernement de Boringia, de la Société boringienne de la Croix-Rouge, du Conseil boringien des ONG humanitaires, du HCR			
Total : 80 minutes			Document 7 – « Comment négocier ? » Badges ou porte-noms pour la réunion			

Note pour le formateur

- ✓ Ce jeu de rôles donne l'opportunité aux participants d'expérimenter, de tester et d'affiner leur compréhension des rôles des autres acteurs fondés sur les principes et les normes de protection des réfugiés.
- ✓ Il est destiné à renforcer la confiance des participants dans la gestion de situations réelles similaires et à les sensibiliser davantage aux contraintes des organisations et aux autres défis, notamment politiques et économiques, auxquels les acteurs sont confrontés lorsqu'ils cherchent à protéger les réfugiés.
- ✓ Une bonne présentation de la scène et une gestion rigoureuse du temps sont des conditions essentielles pour la réussite du jeu de rôles.
- ✓ Il faut garder suffisamment de temps pour la restitution et la discussion en séance plénière de façon à ce que les participants puissent bénéficier mutuellement de leurs expériences.
- ✓ Il est important de rappeler que ce module se concentre sur l'application des normes de protection des réfugiés dans une situation d'afflux massif. Son objectif n'est pas de discuter en détail des questions d'assistance humanitaire qui se posent dans ces situations.
- ✓ Ces questions ne devraient être soulevées que dans la mesure où elles ont un impact sur la capacité d'assister immédiatement les réfugiés.

Présentation du jeu de rôles (10 minutes)

Présentez la Diapositive 5 pour présenter le scénario du jeu de rôles.

Diapositive 5 : Carte de Boringia

Présentez la scène en décrivant la situation en Boringia à l'aide de la carte figurant sur la diapositive et du document intitulé Jeu de rôles : La situation actuelle en Boringia.

Echangez des idées avec les participants pour souligner les facteurs contextuels qui affectent les besoins de protection des personnes concernées par la situation en Boringia.

Incitez-les à se pencher sur la situation des groupes vulnérables au sein de la population et à identifier les préoccupations spécifiques de ces groupes en termes de protection.

Il peut s'agir notamment des préoccupations suivantes :

- Violation du principe du non-refoulement ;
- Séparation des membres de la famille ;
- Situation des camps de réfugiés à proximité de la frontière ;
- Relations avec le pays d'accueil ;
- Recrutement forcé et recrutement d'enfants soldats au Chakamaka ;
- Violence sexuelle et extorsion/coercition des deux côtés de la frontière ;
- Séparation rapide des combattants et des civils dans les centres d'accueil pour réfugiés ;
- Hébergement sûr des femmes et des enfants non accompagnés qui arrivent dans les centres d'accueil pour réfugiés;
- Besoins de santé spécifiques des personnes âgées, des nourrissons et des femmes enceintes et qui allaitent ;
- Besoins psychosociaux des personnes ayant subi des expériences traumatisantes causées par le traumatisme de la fuite ou les conflits avec les communautés d'accueil – manque de réceptivité, concurrence pour les ressources, etc.

Il s'agit d'un exercice d''échauffement' qui ne nécessite pas une longue restitution.

A la fin des 10 minutes, distribuez le Document 1 – Carte de Boringia et le Document 2 – La situation actuelle en Boringia à chaque participant.

Installation et préparation du jeu de rôles (20 minutes)

Répartissez les participants en quatre petits groupes.

Distribuez les Documents 3 à 6 : Le rôle du gouvernement de Boringia, de la Société boringienne de la Croix-Rouge, du Conseil boringien des ONG humanitaires, du HCR. Chaque groupe doit jouer un rôle et ne doit pas voir les fiches de rôles des autres car elles constituent la base de leur position de négociation.

Si nécessaire rappelez quelques points clés en matière de négociation avec le groupe et distribuez le Document 7 – « Comment négocier ? ».

Dites à chaque groupe de suivre les instructions ci-dessous (inscrites sur leurs fiches de rôles) pour préparer la réunion de négociation avec les autres acteurs :

- Déterminez les priorités opérationnelles de votre groupe en termes d'action humanitaire (y compris avec qui vous voulez vous coordonner et comment);
- Choisissez un représentant et donnez-lui des consignes pour la réunion.

Expliquez-leur que bien qu'ils soient en mesure de définir toute une série de préoccupations en termes de protection au cours de cette première étape, ils réaliseront que leur rôle les amène à minimiser certaines d'entre elles, à se concentrer sur seulement une ou deux ou à donner la priorité à certaines plus qu'à d'autres conformément à leurs propres contraintes administratives ou politiques.

Dites aux groupes qu'ils disposent de 20 minutes pour préparer la réunion. Incitez une personne du groupe à lire à haute voix les informations figurant sur leur fiche de rôle pour faire avancer la préparation. Les groupes doivent noter leurs préoccupations si elles ne sont pas toutes annoncées au cours du jeu de rôles de sorte de ne pas oublier de points. Il peut en être fait mention au cours du récapitulatif.

Il est essentiel que le **groupe du gouvernement** soit conscient de sa mission de président de séance consistant à **gérer le temps** de manière rigoureuse.

Jeu de rôles (20 minutes)

Chaque représentant de groupe doit être clairement identifié (avec des autocollants, des panneaux sur les chaises, etc.).

Invitez les représentants à s'asseoir autour d'une table au centre de la pièce.

Le gouvernement sert de chef de file pour ouvrir et gérer la négociation.

Rappelez-leur leur rôle si nécessaire.

Si les représentants arrivent à une impasse ou s'ils passent trop de temps sur un point de l'ordre du jour ou si l'un des représentants est marginalisé, vous pouvez transmettre un message au représentant du gouvernement ou au HCR pour les alerter.

Si nécessaire, envoyez un « télégramme » au représentant du gouvernement pour lui indiquer quand il ne reste plus que 5 minutes.

Restitution et discussion (25 minutes)

A ce stade, le formateur doit transposer les enseignements du jeu de rôles vers la réalité du contexte dans lequel les participants travaillent.

Invitez les personnes assises derrière les acteurs à se rassembler pour former un grand cercle (plutôt que de retourner à leurs sièges).

Démarrez le processus de restitution en demandant :

- Quels ont été les obstacles à la coopération et à la recherche de solutions ?
- Existait-il une tension entre la satisfaction des préoccupations politiques de certains des acteurs et la satisfaction des préoccupations de protection de la population concernée ?
- Quelles sont les questions de protection que vous aviez identifiées au cours du travail de groupe avant la négociation qui n'ont pas été soulevées et pourquoi ?

Le groupe devrait notamment mentionner les préoccupations de protection suivantes :

- Violation du principe du non-refoulement ;
- Séparation des membres de la famille ;
- Situation des camps de réfugiés à proximité de la frontière ;
- Relations avec le pays d'accueil ;
- Recrutement forcé et recrutement d'enfants soldats au Chakamaka;
- Violence sexuelle et extorsion/coercition des deux côtés de la frontière ;
- Séparation rapide des combattants et des civils dans les centres d'accueil pour réfugiés;
- Hébergement sûr des femmes et des enfants non accompagnés qui arrivent dans les centres d'accueil pour réfugiés;
- Besoins de santé spécifiques des personnes âgées, des nourrissons et des femmes enceintes et qui allaitent;

- Besoins psychosociaux des personnes ayant subi des expériences traumatisantes causées par le traumatisme de la fuite;
- Conflits avec les communautés d'accueil manque de réceptivité, concurrence pour les ressources, etc.

Parmi les autres questions (notamment les stratégies de protection) dont il se peut que les participants souhaitent discuter lors de la session de restitution ou sur lesquelles vous souhaiteriez susciter des commentaires, on trouve :

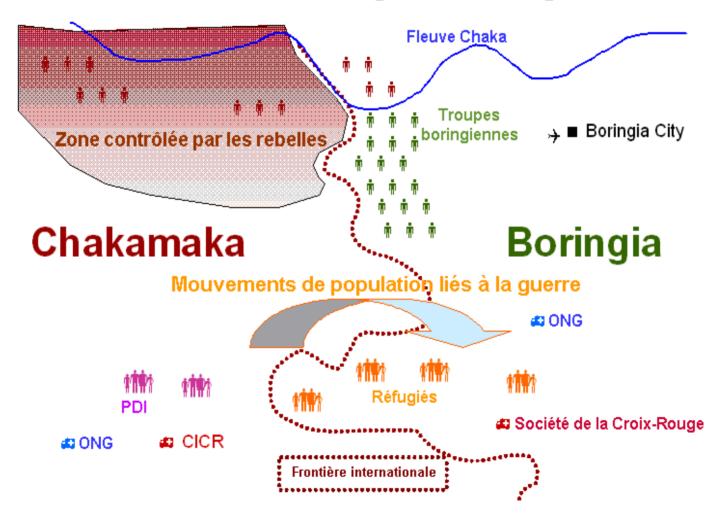
- Le besoin de systèmes d'alerte avancée ;
- Le besoin d'informations objectives sur la situation des droits de l'homme dans le pays d'origine ;
- Le besoin de système international de partage des responsabilités;
- Le recours à la détermination collective (reconnaissance à première vue ou prima facie) des réfugiés;
- Le besoin que la communauté s'organise comme partie intégrante d'une stratégie effective de protection :
- La présence d'un spécialiste des questions relatives à l'appartenance sexuelle ou d'un point focal sur ces questions pour aider à assurer la protection des femmes et des filles dans les situations d'arrivées massives :
- Le rôle des médias dans la protection des réfugiés ;
- L'importance du contrôle des droits de l'homme et du partage de l'information entre les ONG chargées de l'assistance et celles chargées des droits de l'homme et les organisations humanitaires (avec un traitement adéquat des informations confidentielles ou sensibles);
- La présence comme moyen de dissuader les autorités et les combattants de commettre des violations des droits ;
- L'urgence de rendre les informations accessibles à ceux qui arrivent en masse ;
- Le besoin de s'attaquer à la question de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants;
- L'utilisation des normes Sphère lors de l'apport d'une assistance dans les camps ;
- L'engagement des représentants du gouvernement donateur dans le pays.

Récapitulatif (5 minutes)

Récapitulez en mettant l'accent sur les messages clés.

Document 1 - Carte de Boringia

Arrivée massive de réfugiés en Boringia



Document 2 - La situation actuelle en Boringia

On assiste à une escalade du conflit armé au Chakamaka et plusieurs milliers de Chakamakans tentent de fuir vers la Boringia voisine.

Cependant, le gouvernement boringien a récemment interdit tous les mouvements transfrontaliers et plusieurs bataillons de troupes de combat stationnent le long de la frontière. Suite à la pression internationale, les autorités boringiennes ont depuis lors rouvert les frontières pour quelques heures tous les deux jours.

Selon le ministère boringien de l'Intérieur, quelque 37.144 personnes sont arrivées en Boringia au cours des deux dernières semaines. En outre, près de 240.000 personnes auraient été forcées de quitter leur foyer en raison des combats incessants et sont dispersées à travers les provinces de l'Est du Chakamaka. A ce que l'on dit, la majorité de ces populations déracinées cherche à tout prix à se diriger vers la frontière.

Au Chakamaka, les troupes rebelles contrôlent presque totalement les provinces de l'Est et les troupes de l'Etat qui défendent les zones restant sous le contrôle du gouvernement perdent quotidiennement du terrain.

Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence et a suspendu les institutions parlementaires et judiciaires et la législation nationale. Les hommes de plus de 15 ans sont enrôlés dans les forces armées. L'insoumission et la désertion font l'objet de graves sanctions, y compris la prison à perpétuité.

Les médias internationaux continuent de diffuser des images dramatiques de personnes désespérées coincées du côté chakamakan de la frontière.

Dans le même temps, des informations non vérifiées indiquent que des groupes armés rebelles se sont infiltrés en Boringia. Il semble que des incursions transfrontalières de rebelles chakamakans aient été lancées avec des moyens militaires de fortune en Boringia près de la frontière entre le Chakamaka et la Boringia.

Document 3 – Jeu de rôles : Rôle du gouvernement de Boringia

Rôles: Différents acteurs ont été invités à une réunion privée qui se tient aujourd'hui au HCR. L'objectif de la réunion est de trouver un accord sur le dispositif humanitaire pratique à mettre en place pour gérer la situation de déplacements massifs en Boringia.

Les acteurs – Les organisations représentées à la réunion sont les suivantes :

- Le gouvernement de Boringia ;
- La Croix-Rouge boringienne ;
- Le Conseil boringien des ONG humanitaires ;
- Le bureau du HCR en Boringia.

Dans le Guide de terrain pour ONG, partie « Avant et pendant la fuite », pages 34 et 35 et partie « Les arrivées massives », pages 44 et 45, on trouve les listes aide-mémoire des activités de protection de la Croix-Rouge et des ONG en cas d'arrivées massives.

Vous êtes le gouvernement du Boringia

- L'afflux de population de réfugiés exerce une pression massive sur l'économie de votre pays, déjà défaillante. La capacité d'accueil des autorités locales dans les provinces frontalières est déjà débordée. Par conséquent, vous devez trouver d'autres moyens de faire face à l'afflux grandissant de réfugiés. Vous pouvez échanger des idées sur ce point au sein du groupe avant d'aller à la réunion avec des revendications/suggestions.
- Vous devez prendre en compte la propre stabilité et l'ordre public national de votre pays et vous ne pouvez pas vous permettre de vous impliquer dans le démantèlement des activités des rebelles chakamakans de votre côté de la frontière car vous pensez que cela pourrait vous entraîner dans le conflit voisin.
- Vous êtes Partie à tous les principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme et de droit international humanitaire, notamment la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. L'article 3 de la loi boringienne modifiée de 1992 sur l'immigration stipule que le président de la république boringienne dispose du pouvoir d'admettre des étrangers réfugiés pour des raisons humanitaires lorsque cela n'est pas contraire à l'intérêt national.
- Vous êtes fier de votre tradition d'hospitalité envers les réfugiés et vous vous êtes toujours comporté de manière responsable envers eux. Vous estimez avec détermination que la communauté internationale devrait assumer une part importante des responsabilités pour aider la population boringienne à faire face à l'afflux massif de réfugiés.

- Identifier vos priorités dans cette situation et ce que vous attendez des autres acteurs (Il sera également utile d'envisager ce qu'ils vont demander de votre part).
- Choisir un représentant qui peut se faire le porte-parole de vos intérêts à la réunion. Comme le temps est compté, il sera important de délivrer des messages clairs et concis et d'identifier des alliances et des solutions rapidement.
- Vous reporter au document sur la négociation car il peut vous aider à décider comment aborder la réunion.

Document 4 – Jeu de rôles : Rôle de la Société boringienne de la Croix-Rouge

Rôles: Différents acteurs ont été invités à une réunion privée qui se tient aujourd'hui au HCR. L'objectif de la réunion est de trouver un accord sur le dispositif humanitaire pratique à mettre en place pour gérer la situation de déplacement.

Les acteurs – Les organisations représentées à la réunion sont les suivantes :

- Le gouvernement de Boringia ;
- La Croix-Rouge boringienne ;
- Le Conseil boringien des ONG humanitaires ;
- Le bureau du HCR en Boringia.

Dans le Guide de terrain pour ONG, partie « Avant et pendant la fuite », pages 34 et 35 et partie « Les arrivées massives », pages 44 et 45, on trouve les listes aide-mémoire des activités de protection de la Croix-Rouge et des ONG en cas d'arrivées massives.

Vous êtes la Société boringienne de la Croix-Rouge

Le but de votre organisation est d'aider les civils vulnérables, quelle que soit la cause de leur vulnérabilité. Vous respectez les sept Principes fondamentaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans l'aide que vous apportez aux personnes vulnérables sur une base impartiale, vous ne faites aucune distinction selon la nationalité, la race, les croyances religieuses, la classe ou l'opinion politique. Vous êtes uniquement guidés par les besoins des populations vulnérables et vous donnez la priorité aux cas de détresse les plus urgents.

Partant de l'expérience du Mouvement de la Croix-Rouge en matière d'aide aux réfugiés, vous pensez posséder les principaux points forts suivants :

- Les offres d'assistance de la part des autres composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région qui sont disposées à fournir une assistance financière et matérielle.
- Un système rodé d'activités de recherches pour aider à rétablir des contacts entre les membres des familles de réfugiés séparées.
- Un réseau national d'équipes de la Croix-Rouge au niveau des municipalités, un petit pool d'experts en soins de santé et en gestion de catastrophes et un grand groupe de volontaires, tous mobilisés pour venir en aide aux réfugiés qui arrivent.

Vous êtes très préoccupés par le fait que le gouvernement chakamakan recrute des mineurs et vous voulez trouver les moyens de régler cette guestion immédiatement.

Vous souhaitez recenser l'ensemble des besoins de protection des personnes fuyant le Chakamaka et identifier les groupes les plus vulnérables parmi les réfugiés, tout en cherchant à persuader les autres de faire le meilleur usage de vos principaux points forts.

- Identifier les propres priorités opérationnelles de votre organisation, les acteurs avec lesquels vous devez vous coordonner et la facon dont vous envisagez de le faire.
- Choisir un représentant qui peut se faire le porte-parole de vos intérêts à la réunion. Comme le temps est compté, il sera important de délivrer des messages clairs et concis et d'identifier des alliances et des solutions rapidement.
- Vous reporter au document sur la négociation car il peut vous aider à décider comment aborder la réunion.

Document 5 – Jeu de rôles : Rôle du Conseil boringien des ONG humanitaires

Rôles: Différents acteurs ont été invités à une réunion privée qui se tient aujourd'hui au HCR. L'objectif de la réunion est de trouver un accord sur le dispositif humanitaire pratique à mettre en place pour gérer la situation de déplacement.

Les acteurs – Les organisations représentées à la réunion sont les suivantes :

- Le gouvernement de Boringia ;
- La Croix-Rouge boringienne ;
- Le Conseil boringien des ONG humanitaires ;
- Le bureau du HCR en Boringia.

Dans le Guide de terrain pour ONG, partie « Avant et pendant la fuite », pages 34 et 35 et partie « Les arrivées massives », pages 44 et 45, on trouve les listes aide-mémoire des activités de protection de la Croix-Rouge et des ONG en cas d'arrivées massives.

Vous êtes le Conseil boringien des ONG humanitaires

- Vous êtes un réseau national d'ONG de défense des droits des réfugiés et de promotion de politiques d'asile humaines. Trente-sept organisations d'aide humanitaire et de développement sont membres de votre réseau.
- Vos domaines traditionnels d'expertise humanitaire consistent notamment à fournir un hébergement, des conseils psychosociaux et des services d'éducation aux réfugiés.
- Selon les informations recueillies auprès des réfugiés du Chakamaka, la plupart des hommes en âge de faire leur service militaire ont été empêchés de quitter le pays et on ignore ce qu'ils sont devenus.
- Les réfugiés ont précisé que leurs documents d'identité avaient été confisqués du côté chakamakan de la frontière.
- De nombreux réfugiés ont contacté votre personnel pour faire part de leur préoccupation au sujet de la confidentialité des déclarations faites au cours des entretiens avec le personnel de différentes délégations internationales visitant les centres d'accueil. Une discussion s'est engagée au sein de votre propre équipe sur la façon de gérer les informations sensibles recueillies au cours des visites informelles de suivi au sein des communautés de réfugiés.
- Il existe également de plus en plus de rumeurs selon lesquelles les partisans des rebelles chakamakans se seraient infiltrés dans certains des plus grands centres d'accueil pour essayer d'intimider les membres des familles des hommes ayant refusé de rejoindre les rangs des rebelles.
- Du fait de votre obligation de mobiliser toutes les ressources disponibles pour faire face à la première vague d'arrivées de réfugiés, votre situation financière est catastrophique. Il se peut que le gouvernement ou le HCR disposent des fonds disponibles pour des ONG comme les vôtres.
- Vous voulez veiller à ce que les différentes préoccupations dont les réfugiés ont fait part à votre personnel soient reflétées de manière précise dans un plan d'action raisonnable et concerté pour la protection des réfugiés.

- Identifier les priorités opérationnelles de votre organisation, les acteurs sur lesquels vous voulez faire pression, ceux avec lesquels vous devez vous coordonner et la méthode.
- Choisir un représentant qui peut se faire le porte-parole de vos intérêts à la réunion. Comme le temps est compté, il sera important de délivrer des messages clairs et concis et d'identifier des alliances et des solutions rapidement.
- Vous reporter au document sur la négociation car il peut vous aider à décider comment aborder la réunion.

Document 6 - Jeu de rôles : Rôle du HCR en Boringia

Rôles : Différents acteurs ont été invités à une réunion privée qui se tient aujourd'hui au HCR. L'objectif de la réunion est de trouver un accord sur le dispositif humanitaire pratique à mettre en place pour gérer la situation de déplacement.

Les acteurs – Les organisations représentées à la réunion sont les suivantes :

- Le gouvernement de Boringia ;
- La Croix-Rouge boringienne ;
- Le Conseil boringien des ONG humanitaires ;
- Le bureau du HCR en Boringia.

Dans le Guide de terrain pour ONG, partie « Avant et pendant la fuite », pages 34 et 35 et partie « Les arrivées massives », pages 44 et 45, on trouve les listes aide-mémoire des activités de protection de la Croix-Rouge et des ONG en cas d'arrivées massives.

Vous êtes le HCR

Les deux Etats sont Parties à tous les principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme et de droit international humanitaire, notamment la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967. Boringia possède une tradition d'hospitalité envers les réfugiés. L'article 3 de la loi boringienne modifiée de 1992 sur l'immigration stipule que le président de la république boringienne dispose du pouvoir d'admettre des étrangers réfugiés pour des raisons humanitaires lorsque cela n'est pas contraire à l'intérêt national.

En qualité de gardien des instruments universels relatifs à la protection des réfugiés, vous souhaitez rappeler aux autorités boringiennes les principes de droits de l'homme généralement admis, notamment le droit de toute personne de chercher asile et de bénéficier de l'asile devant la persécution (Déclaration universelle des droits de l'homme), le principe du *non-refoulement* et les normes minimales de traitement pendant un afflux de réfugiés de grande ampleur (Guide de terrain pour les ONG, partie « L'asile », page 55) et les Conclusions du Comité exécutif plus récentes sur la protection des réfugiés dans les situations d'afflux massif.

Sur la scène internationale, il n'existe aucune volonté politique de déployer des troupes chargées du maintien de la paix ou des contingents de police pour stabiliser la situation. On ignore si d'autres Etats vont partager la responsabilité de répondre à cette crise de réfugiés.

Dans des situations similaires de conflit dans d'autres endroits, le détournement des approvisionnements humanitaires au bénéfice des combattants plutôt qu'à celui des civils s'était avéré une préoccupation très importante. Vous pouvez identifier tout un ensemble de préoccupations en termes de protection pour les personnes qui ont fui et qui pourraient fuir dans un avenir proche. Vous devez donc faire une liste des actions nécessaires pour protéger les personnes fuyant Chakamaka et la passer en revue pendant la réunion. Les premiers éléments pourraient être :

- L'autorisation d'avoir un accès sûr et sans obstacle aux réfugiés.
- L'identification des besoins de protection et d'assistance des réfugiés en général et des groupes les plus vulnérables en particulier, sur la base des informations disponibles.
- La nature des activités que vous et les autres devriez entreprendre pour aider les personnes à risques et la façon de coopérer sur ce sujet.

- Identifier vos priorités opérationnelles, ce dont vous avez besoin de la part des autres acteurs, ceux avec lesquels vous devez vous coordonner et la méthode.
- Choisir un représentant qui possède les qualités de meneur nécessaires pour aborder des questions difficiles rapidement et identifier des solutions possibles.
- Vous reporter au document sur la négociation car il peut vous aider à décider comment aborder la réunion.

Document 7 - « Comment négocier ? »

Le jeu de rôles du module consacré aux arrivées massives demande aux participants de simuler une réunion de négociation. Ce document familiarise brièvement les participants à certains concepts clés de la technique de négociation de façon à ce que chaque groupe puisse se préparer plus efficacement pour le jeu de rôles.

La définition tirée du dictionnaire du terme « négociation » est la suivante : « discuter dans le but de trouver les modalités d'un accord ».

Déterminez l'objectif de la réunion de négociation. Essayez-vous de :

- Résoudre un conflit ?
- Parvenir à une décision collective ?
- Explorer de nouvelles idées ou de nouveaux concepts ?
- Identifier ou résoudre un problème ?

Faites un plan de pré-négociation

Etablissez des objectifs clairs ;

Assurez-vous que vous savez quels sont les points ABSOLUS pour vous et les points VARIABLES que vous pourriez concéder. Souvenez-vous : la clarté favorise la communication, ce qui est la voie pour des négociations efficaces.

Déterminez des options ;

Elaborez des options pour des bénéfices mutuels (gagnant-gagnant) : les parties à la négociation devraient explorer les moyens d'augmenter la taille du gâteau plutôt que de le découper.

Donnez des faits :

Fournissez des informations de base et factuelles à vos interlocuteurs ainsi que des données pertinentes qui renforceront vos arguments et faites si possible en sorte de donner les sources.

Apprenez à connaître vos interlocuteurs ;

Chaque partie possède son propre ensemble de priorités. Essayez d'identifier : Quels résultats recherchent-ils ? Quels sont leurs intérêts ? Le fait de connaître vos interlocuteurs vous permet d'adapter votre présentation et vos arguments à leurs besoins et à leurs intérêts.

Pendant la réunion de négociation

Concentrez-vous sur vos intérêts, pas sur vos positions ;

Selon Fisher et Uri, les parties à une négociation doivent se concentrer sur leurs intérêts plutôt que sur la négociation de leurs positions. Ils illustrent ce point par l'histoire de deux personnes qui se disputent à propos d'une orange.

Chacune insiste sur une position arrêtée : « Hé, je veux avoir l'orange ! ». Après beaucoup d'acrimonie, elles tranchent ce qui les séparent et coupent l'orange en deux moitiés. Malheureusement, compte tenu de leur différence d'intérêts, elles auraient pu toutes deux trouver une solution, en donnant la peau à l'une et le fruit à l'autre. En effet, l'une d'elle voulait la peau pour faire un gâteau ; l'autre la voulait pour faire un jus d'orange.

Il est préférable de concilier les intérêts plutôt que les positions parce que, pour chaque intérêt, il existe généralement plusieurs positions possibles susceptibles de satisfaire un intérêt. En effet, dans de nombreuses négociations, si on examine de près les intérêts sous-jacents, on s'aperçoit souvent qu'il existe beaucoup plus d'intérêts partagés et compatibles que d'intérêts opposés.

Insistez sur des critères objectifs ;

Une bonne stratégie consiste à insister pour que l'accord reflète des normes équitables et objectives – indépendamment de la position des différentes parties. Cela aidera à parvenir à des solutions sur les principes, sans pression. En discutant sur des critères objectifs plutôt qu'en s'accrochant obstinément à leurs positions, aucune des deux parties ne capitule et les deux parviennent à une solution équitable.

Oubliez votre ego et vos émotions ;

Ne laissez pas l'ego et les émotions se mêler à la discussion. Dans les situations d'urgence comme une arrivée massive de réfugiés, les tensions seront fortes. Recentrez-vous rapidement sur les objectifs de la réunion.

Abordez toujours le problème sans attaquer ou faire des reproches à votre interlocuteur. Si cela se produit, répondez calmement en insistant sur l'aspect stérile et contreproductif de cette stratégie.

Empathie;

Montrez que vous comprenez l'intérêt, les inquiétudes, etc. de votre interlocuteur. Cela constitue un signal fort de votre disposition à écouter et à parvenir à une solution constructive.

Accord;

Une fois que vous êtes parvenus à un arrangement négocié, avant de donner votre accord, assurez-vous que les dispositions vous conviennent et qu'elles sont parfaitement claires.

Terminez la négociation en mettant l'accord par écrit et faites-le signer par toutes les parties.

Souvenez-vous : La préparation est probablement l'aspect le plus important pour réussir une négociation. Fréquemment, lorsqu'un accord est conclu à l'avantage d'une partie et au détriment de l'autre, les germes du mécontentement et des représailles sont semés et cela peut conduire à des résultats contreproductifs.

Une meilleure façon de négocier consiste à : Découvrir les besoins de l'autre partie et essayer de les satisfaire sans perdre de vue vos propres objectifs.